

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 5
Date de la convocation : 31 octobre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SIX NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Odile PILOZ
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Christian TEULADE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Absents n'ayant pas donné pouvoir : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Nadia MACIPÉ

2024-11-93 / AFFAIRES FINANCIERES
REVERSEMENT AU COMITE DES FETES DES DROITS DE PLACE DU CORSO

RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC

La Mairie de NYONS a encaissé des droits de place des forains au titre du CORSO 2024 à *posteriori*, d'un montant de 510,40 €.

M. Roger VIARSAC et Mme Jocelyne AUDIBERT ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'AUTORISER** le reversement de la somme encaissée de 510,40 € au Comité des Fêtes, organisateur de cette manifestation, sur les crédits prévus à l'article 6574-4 du Budget communal.

Nadia MACIPÉ
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

